

Ravel, le 27 Février 2015

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE
DU 26 FEVRIER 2015**

Après lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui a été adopté à l'unanimité, le Président passe à l'ordre du jour :

DEMANDE D'AUTORISATION D'ECHANGE PAR ACTE ADMINISTRATIF D'UNE PARCELLE PRIVEE CONTRE DES PARCELLES COMMUNALES APPARTENANT AU DOMAINE PRIVEE DE LA COMMUNE:

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée l'affaire évoquée devant ce même Conseil Municipal lors de la réunion du 27 janvier 2015, à savoir que le chemin communal n 19 dit "Les Courtieux", dans un coude, empiète sur la parcelle A 805 appartenant à Madame IMBERT Josette.

Afin de régulariser cette emprise et de permettre un accès plus aisé aux riverains, monsieur le Maire a contacté la propriétaire. Cette dernière souhaite faire un échange avec des parcelles appartenant au domaine privé de la commune de Ravel pour une valeur identique. Un projet d'accord a été conclu sur un échange d'environ 71 m2 de la parcelle A 805, estimé par Madame BERTRAND, inspecteur des Domaines, entre 20 et 25€ le m2 soit entre 1 420€ et 1 775,00€, contre deux parcelles cadastrée ZC 29 (bois-taillis sise les Molles) et ZB 90 (taillis sous futaie sise la Gourse) estimées par madame BERTRAND environ 1 600,00€les deux.

Monsieur le Maire souhaiterait faire cet échange, si le Conseil donne son accord? par un acte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, moins trois abstentions, donne son accord.

DEMANDE D'AUTORISATION DE REGLER UNE FACTURE D'INVESTISSEMENT (DESSERTES FROIDES CANTINE):

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour l'autoriser à régler une facture d'investissement avant le vote du budget primitif communal 2015. Il précise que ces autorisations seront reprises dans le budget primitif commune 2015.

Afin de régler une facture concernant l'achat d'un meuble tour réfrigéré 4 portes afin de remplacer celui de la cantine municipale tombé en panne (article 2188) Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de l'autoriser à émettre un mandat pour un montant de 5 000,00€ afin de régler la facture de l'entreprise TACHET FROID et CLIMATISATION.

Le Conseil Municipal, après avoir oui cet exposé et précisé que ces sommes seront reprises au budget primitif commune 2015, décide, à l'unanimité, de donner son accord.

DEMANDE D'AUTORISATION DE REGLER UNE FACTURE D'INVESTISSEMENT: POSE D'UN POTEAU INCENDIE VERS LA SALLE POLYVALENTE:

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour l'autoriser à régler une facture d'investissement avant le vote du budget primitif communal 2015. Il précise que ces autorisations seront reprises dans le budget primitif commune 2015.

Afin de régler la facture concernant la pose d'un poteau d'incendie pour l'opération salle polyvalente (article 2313 opération 10 016) Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de l'autoriser à émettre un mandat pour un montant de 3200.00,00€ afin de régler la facture du SIEAP rive gauche de la Dore.

Le Conseil Municipal, après avoir oui cet exposé et précisé que ces sommes seront reprises au budget primitif commune 2015, décide, à l'unanimité, de donner son accord.

ASSOCIATION AIDER: DEMANDE DE SUBVENTION 2015:

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée la lettre en date du 03 FEVRIER 2015 de Madame ROUGIER, Présidente de l'Association AIDER qui souhaiterait une augmentation de la subvention communale, qui reste laissée à l'appréciation du Conseil Communal, de 0,25 à 0,30€ par habitant.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention, par habitant, de 0.25€ par habitants.

DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX :

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet de reconstruction de la salle de classe des CP et CE 1 Il s'agit de reprendre complètement la classe qui date de 1952

Un devis a été établi par les entreprises 6ème sens déco de Plauzat (murs, plafonds,...), Lezoux Electricité, (électricité), Gauthier pour les volets, la SARL COURTY Cyrille (chauffage et sanitaire) et DOM Bureau (mobilier) pour un total HT de 37 833.67€.

Monsieur le Maire suggère à l'Assemblée de solliciter auprès de Monsieur le Préfet l'attribution d'une Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour 2015.

A l'unanimité le Conseil municipal décide de donner son accord pour le projet et demande à Monsieur le Maire de solliciter auprès de Monsieur le Préfet l'attribution d'une Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour ce projet pour l'année 2015.